

4
juin
2025

Arrêté du Conseil communal
concernant
la nomination de la Commission climat, biodiversité et développement durable

Le Conseil communal de la Commune de Laténa,

vu le règlement général de commune de Laténa du 12 décembre 2024 ;
sur la proposition du chef du dicastère Bâtiments, Infrastructures, Énergies, Environnement et Églises,

arrête :

Nomination des
membres

Article premier

Lors de sa séance du 4 juin 2025, le Conseil communal a nommé les membres de la Commission climat, biodiversité et développement durable pour la législature 2024-2028 (période 2025-2028) :

- Thierry Adatte ;
- Laurent Amez-Droz, conseiller communal ;
- Alexandre Bussy ;
- Christophe Dolder ;
- Alain Gerber ;
- Nicolas Morand ;
- Lorenzo Poggia.

Représentant-es de la société civile :

- Philippe von Bergen ;
- Catherine Dey Gremaud ;
- Raphaël Domjan ;
- Sylvie Dulex ;
- Rémy Estoppey ;
- Christian Trachsel.

Entrée en vigueur

Art. 2

Un exemplaire du présent arrêté sera délivré aux membres de la commission et il sera publié dans la Feuille officielle.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL
Le président Le secrétaire

D. Rotsch

R. Mauri